

Communauté de communes
Des Gorges de l'Ardèche
215 vieille route du Pont d'Arc
07150 Vallon Pont d'Arc
Tél. 04 75 37 61 13
www.cc-gorgesardeche.fr

Luc PICHON, Président de la Communauté
à
Mesdames et Messieurs les Conseillers
Communautaires

*(Délégué suppléant : vous êtes invité à participer à la séance
sans voix délibérative sauf en cas d'absence du délégué titulaire)*

Objet : Séance du Conseil Communautaire

Madame, Monsieur,

Je vous invite à participer à la séance du Conseil Communautaire, qui aura lieu,

Mardi 20 janvier 2026 à 18h00
Salle du conseil communautaire
Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche
07150 VALLON PONT D'ARC

Ordre du jour :

POLE RESSOURCES

Administration Générale

- Modification des statuts du SEBA
- Convention à intervenir avec la SPL GAPA pour le reversement de subventions obtenues dans le cadre du Plan Local des Solidarités PLS

Ressources Humaines :

- Augmentation du taux de la garantie prévoyance de la MNT

Finances

- Rapport d'orientation budgétaire

Cuisine Intercommunale

- Création d'un tarif pour prestations « sucrés »

POLE TECHNIQUE

Mobilité

- Tarifs des parkings pour la saison 2026
- Accord de principe sur le financement d'un poste de communication et d'actions de valorisation de la Via Ardèche, mutualisé à l'échelle de 8 EPCI du sud Ardèche

Infrastructure

- Avenant financier au marché de travaux de la voie verte – tranche 4

Espace Naturel

- Révision du profil de baignade du site amont et aval du Pont d'Arc sur la commune de Vallon Pont d'Arc

Je vous remercie de votre présence et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes cordiales salutations.

Le Président

Luc PICHON

